

NOTICE DE PRESENTATION

A. JUSTIFICATION DU PARTI ARCHITECTURAL

1. Le cœur du collège

Le collège sur lequel nous avons porté notre réflexion, comporte une particularité dont nous avons souhaité tirer parti. En effet, il est destiné à accueillir les élèves de deux communes : Montigny-en-Ostrevent et Pecquencourt, et sera construit sur une parcelle de la ville de Pecquencourt située à mi-chemin entre le centre ville des deux communes. Ceci nous a conduit à dégager un volume identifiable, sur trois niveaux, qui signale aussi bien le collège en venant de l'une ou l'autre des deux communes. Ce volume, nous l'avons voulu comme étant le cœur du collège, il comprend le hall, l'administration, les espaces pour les enseignants, le centre de documentations et d'informations ainsi que les salles d'arts plastiques et de musique qui viennent couronner le bâtiment. Tous ces éléments rythment la vie scolaire des collégiens et du personnel.

2. Un collège au centre d'un quartier résidentiel

Nous avons également tiré parti des spécificités du site, afin de permettre une intégration fine dans celui-ci et en travaillant les relations des espaces intérieurs du bâtiment avec leur environnement extérieur. L'environnement extérieur au collège étant essentiellement constitué d'habitations individuelles implantées en retrait de l'alignement, nous avons voulu travailler le collège dans cette continuité en jouant sur des retraits, des fragmentations et des volumes sur deux niveaux.

Ce choix d'implantation a été renforcé par la présence de la route départementale dont la circulation peut perturber la tranquillité du collège. Les salles de cours se trouvent protégées de cet axe par un espace de transition planté, dont les arbres contribueront à réduire les nuisances et à créer des espaces agréables.

3. Optimisation du terrain

De par la configuration du terrain, nous avons choisi de dégager un maximum d'espaces libres. Cela a permis de concentrer les différentes fonctions du collège en quatre principaux éléments :

- le « cœur » du collège qui monte à R+2 ;
- deux ailes d'enseignement, en R+1, viennent délimiter le contour du collège sur les deux voies principales ;
- le bâtiment de la Demi-pension, sur un seul niveau, qui borde le terrain du futur gymnase municipal.
-

Les deux ailes confèrent un aspect protecteur au collège. Ce souci de protection, bien que légitime, n'en occulte pas pour autant l'ouverture du collège sur le monde extérieur. Ouverture que nous avons matérialisée par un jeu de transparences et de diagonales dans l'ensemble du projet.

L'emplacement de tous les accès de services est prédéterminé le long de la voie nouvelle. Ce qui nous a induit à y placer les locaux de services, soit directement sur l'extérieur, soit derrière la cour de services.

Le long de cette même voie, une zone de dépose minute est aménagée. Elle permet aux parents d'accompagner leurs enfants en voiture. Elle est doublée d'une rangée de parking à l'usage des visiteurs. Ce système, renforcé par le dispositif de desserte des bus, contribue à gérer d'une manière ordonnée et sécurisante les circulations à l'entrée du collège.

Par sa volumétrie, le projet rappelle deux idées importantes qu'apporte l'éducation dans un collège : si les deux ailes d'enseignement du projet suggèrent la protection, le volume du « cœur », quant à lui évoque une idée d'envol. Ces fonctions évidentes du collège imposent alors une architecture sans tricheries ni artifices, une architecture humble et de qualité. Pour cela, nous avons opté pour un parti fort, clair et lisible ; nous avons travaillé des volumes simples et des espaces identifiables.

Pour le confort des futurs utilisateurs, nous avons particulièrement soigné les détails, les matériaux ainsi que les ambiances afin d'offrir des espaces accueillants, chaleureux, mais surtout qui remplissent pleinement leurs rôles.

Le collège n'est pas un lieu d'exposition mais un lieu d'apprentissage. Son architecture ne peut être anecdotique, elle doit être honnête. Elle ne doit pas s'exhiber mais se donner à voir et simplement participer à l'apprentissage.

II - LE PROJET ARCHITECTURAL ET SON INTEGRATION DANS LE SITE

A. PROJET ARCHITECTURAL

1. L'entrée et la sortie du collège

L'entrée de l'établissement est mise en évidence mais le hall reste discret de l'extérieur afin de ne pas voler le premier rôle que nous avons choisi de donner au volume accueillant le cœur du collège intercommunal de Montigny-en-Ostrevent et Pecquencourt. L'accès au hall d'entrée se fait volontairement en plusieurs étapes, assurant une transition douce entre la vie extérieure et la vie scolaire. Un vaste parvis minéral extérieur à l'enceinte du collège permet aux élèves de se regrouper avant et après les cours, puis se concentre progressivement sur le hall aux heures d'entrée alors qu'à l'inverse, il s'ouvre sur l'extérieur quand les élèves quittent le collège.

2. Les espaces de distribution

Le hall, bien que discret de l'extérieur, devient le lieu central de l'intérieur de l'établissement. Ce hall dont la fonction est d'assurer l'accueil, l'orientation et la distribution du bâtiment, assume pleinement ce rôle et met en évidence les circulations menant aux différentes parties du collège. Afin d'obtenir une lecture claire de ces distributions, nous avons opté pour un volume haut et vaste, créant alors un lieu d'accueil lumineux, ouvert et animé par les escaliers, passerelles etc.

Cet espace est rendu d'autant plus vivant qu'il est directement en liaison avec les lieux de vie de l'école. Tout d'abord avec le bâtiment représentant le « cœur » du collège, mais aussi avec les pôles de vie scolaire, informatique ou encore la salle polyvalente.

3. Le préau

Le hall assure également la transition entre les récréations et les heures de cours, il est volontairement ouvert sur la cour et sur le préau auquel il est relié par une galerie extérieure couverte. Cette galerie est prévue suffisamment large pour ne pas être une simple circulation, mais bien un lieu couvert complémentaire au préau et aux espaces de détente extérieurs.

Le préau a été l'objet d'une réflexion particulière afin d'obtenir un espace aussi agréable qu'efficace. Pour cela, nous avons mis en place un double dispositif : la couverture du préau est haute afin de bénéficier de la lumière naturelle et de ne pas créer un espace écrasant, puis elle est complétée par une toiture plus basse en périphérie qui coupe les pluies chassées par les vents d'ouest et du sud-ouest et assure une protection optimale.

4. La cour de récréation

La cour de récréation est un espace dégagé permettant toutes les activités autorisées aux collégiens et agrémentée par quelques arbres sous lesquels les élèves pourront trouver un peu de fraîcheur les jours ensoleillés.

Dans le prolongement de cette cour, le vaste plateau sportif est effacé par un traitement engazonné des interstices, maintenant des chemins en enrobé rouge répartis permettant de ne pas traverser la pelouse les jours de pluie.

Proche de ce plateau, la petite salle de sports est traitée comme la continuité des volumes accueillant l'enseignement général. Nous avons pris ce parti afin d'intégrer au reste du bâtiment ce volume souvent brutal par ses proportions et son opacité. Les façades sont dans la même logique, traitées comme le reste du bâtiment. Les ouvertures et l'occultation de la salle ont été judicieusement étudiées afin que ses utilisateurs puissent profiter d'une lumière naturelle agréable sans souffrir de l'éblouissement.

5. Des espaces différenciés

Les salles de classes, qui se veulent des lieux permettant la concentration des élèves, sont les salles dans lesquelles les enseignants et les collégiens passent le plus de temps. Il nous semble essentiel de rendre ces lieux agréables à vivre. La première démarche, afin de répondre à ce besoin, a été de positionner ces classes de manières diversifiées, afin de créer quatre types d'ambiances. Ainsi, les salles se trouvent implantées de part et d'autre de deux ailes du bâtiment orientées Nord Est-Sud Ouest pour l'une et Nord Ouest-Sud Est pour l'autre. Toutes les classes bénéficient ainsi d'un ensoleillement direct pendant une partie de la journée créant des ambiances lumineuses différentes selon les orientations. Elles sont toutefois protégées par des systèmes efficaces de pare-soleil pour éviter toute surchauffe.

Les espaces extérieurs ont été pensés également, pour contribuer à ces différentes ambiances. Les salles de classes largement vitrées, s'ouvrent tantôt sur un espace arboré, sur un jardin pédagogique, sur la cour de récréation plantée ou sur le plateau sportif. Le choix des matériaux, des couleurs et des éclairages à l'intérieur des classes complèteront ce dispositif. Loin d'être théorique, ce travail permettra réellement de rythmer et animer les journées de travail des usagers du bâtiment, favorisant leur concentration en évitant la lassitude du lieu. Les circulations sont elles aussi diversifiées par des apports de lumière naturelle tantôt en façade, tantôt zénithale ; mais aussi par leurs formes et leurs traitements.

6. Le restaurant

Pour mettre en valeur le volume du restaurant scolaire, nous l'avons positionné de l'autre côté de la cour de récréation. Cette salle de restaurant sort des ailes d'enseignements en s'avancant et s'ouvrant sur la cour de récréation par une toiture inclinée que le faux plafond et les poutres de lamellé collé suivent, ainsi que par des vitrages orientés vers le soleil de midi et complétés de brises soleil.

Le restaurant symbolise la transition que constitue la pause du déjeuner dans la journée. Il inspire la détente et la convivialité par le choix des matériaux, des coloris et du mobilier. Les rationnaires y accèdent soit par l'intérieur, soit par l'extérieur, de la cour. Dans les moments d'affluence, ils peuvent patienter dans une zone d'attente extérieure protégée, dans laquelle sont disposés des bancs.

Un souci de fonctionnalité a guidé l'aménagement de cet équipement : les flux ne se croisent pas ; l'entrée et la sortie sont différenciées.

7. Les logements

Les logements de fonction sont quant à eux implantés à l'opposé de la route départementale, en front de la nouvelle rue par laquelle on y entre. Un espace couvert protège l'entrée et permet le stationnement d'une deuxième voiture devant le garage, puis se prolonge en un chemin qui relie l'entrée des logements à l'accès vers le collège tout en séparant les logements les uns des autres au rez-de-chaussée. Ces logements se développent sur deux niveaux : au rez-de-chaussée, les espaces de vie sont orientés vers un vaste séjour ouvert au sud sur la terrasse et le jardin. L'étage accueille les chambres et leurs salles d'eau ainsi qu'un espace propice à la détente en mezzanine sur le séjour.

8. Matériaux et façades

L'ensemble de notre projet a été guidé par le travail des mêmes matériaux. Le choix de ces matériaux et de leur mise en œuvre a été orienté à la fois par le statut du collège et par les typologies régionales. Le caractère institutionnel de l'établissement scolaire nous a conduit à donner une image sobre du collège, par ailleurs l'architecture locale étant essentiellement dominée par la brique de terre cuite, nous avons choisi de suivre cette dominante dans le choix de nos matériaux. Si la brique reste un élément fédérateur de l'ensemble du bâtiment, nos choix coloristiques nous ont amené à lui donner des aspects plus contemporains en développant sur des tons blancs ou à l'opposé, gris anthracite.

La grande taille du bâtiment nous a conduit à travailler sur une différenciation des matériaux, notamment par la création d'un socle et d'un attique. Le fait que ce bâtiment soit public, nécessite qu'il s'identifie clairement dans son environnement ; nous avons alors choisi de travailler avec des variations de modules et de couleurs sur la base de la terre cuite. Finalement, la vocation d'éducation du collège induit une ouverture sur le présent et le futur (nouvelles technologies, évolution des modes d'enseignement etc.) tout en ayant des bases solides. C'est pour cela que nous avons pris le parti de fabriquer un dialogue riche entre des matériaux traditionnels et des matériaux contemporains. Les matériaux qui ont découlé de cette réflexion sont la brique de couleur gris anthracite en socle de bâtiment, le bardage de terre cuite en grands modules sur les parties courantes des étages, la brique beige clair sur le volume « cœur » du collège et la demi-pension. Par ailleurs, l'intervention de la couleur sur les meneaux, égaye les façades, rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu vivant, animé par l'énergie des adolescents.

Le dialogue de ces matériaux complétés par le verre et l'acier, donne un caractère contemporain et affirmé au bâtiment tout en l'inscrivant dans la tradition locale et dans son environnement.

Notre architecture, bien que basée sur une réflexion contemporaine, se veut humble, afin de répondre le plus clairement possible au rôle que doit jouer le futur collège face à ses utilisateurs les plus nombreux : les enfants. Ceux-ci doivent être accueillis chaleureusement, dans un univers à leur mesure, rassurant, mais capable de les aider à grandir et à s'ouvrir sur le monde qui les entoure, dans lequel leurs professeurs vont leur apprendre à entrer. Le collège est à la fois un lieu de protection et un lieu d'ouverture, de découverte.

B. INTEGRATION DANS LE SITE

Les communes de Pecquencourt et de Montigny-en-Ostrevent sont reliées par la route départementale 25. De part et d'autre de cet axe routier, se développe un découpage parcellaire constitué de bandes plus ou moins larges et perpendiculaires à la rue. Notre projet tient compte de ce découpage qui oriente les grands axes du bâtiment et des traitements des espaces extérieurs dans la continuité de ces bandes.

Le choix des matériaux a été largement orienté par les spécificités du site, afin de favoriser une intégration fine. Les deux matériaux terre cuite et brique, le verre et l'acier sont tous des matériaux qui ont été choisis en grande partie pour leur caractère régional ou local et réinterprétés pour répondre au programme, au contexte et aux nécessités techniques. Notamment, nous nous sommes préoccupés de la pérennité et de l'entretien des bâtiments.

L'environnement bâti entourant le futur collège est presque exclusivement constitué d'habitations individuelles implantées en retrait de la route principale. Le projet d'aménagement du futur quartier autour du collège prévoit également de l'habitat pavillonnaire. Nous avons choisi de ne pas implanter brutalement le bâtiment à l'alignement comme nous aurions pu le faire en milieu urbain, mais plutôt de tirer parti du caractère « rural » du site.

Pour cela, la façade sur la route départementale a été implantée en retrait et fragmentée afin de répondre à la typologie bâtie du lieu. Les volumes créés répondent alors à l'échelle de l'habitat environnant. De plus, l'espace généré par le retrait, fait l'objet d'un traitement paysager qui assure une transition douce entre la voie de circulation et les salles de cours.

De l'autre côté, sur la voie nouvelle perpendiculaire à la route départementale, une zone de stationnement public plantée et doublée d'une zone de dépose minute crée une transition entre la route et le front du bâtiment.

La densité du programme, par rapport à la taille du terrain, nous a amené à travailler des dispositifs d'intégration, évitant les fronts bâtis imposants contribuant à la légèreté de l'intervention. Sur la voie nouvelle, l'impact de la masse bâtie est minimisé par la création d'une première façade basse puis d'une autre façade en R+1 retirée en second plan. Sur la route départementale, le bâtiment est fragmenté en plots dont les interstices en arrière plan sont traités en vitrage. Ces dispositifs créent un jeu de profondeurs qui permettent au bâtiment d'avoir une présence maîtrisée sur le site et qui laisse deviner la vie interne depuis le domaine public.

La voie nouvelle opposée à la route départementale 25, accueille le parking du personnel. Ce stationnement prolonge la parcelle réservée au futur équipement sportif, et probablement à son parking. Ce parking arboré ainsi implanté, permettra au futur quartier pavillonnaire de se trouver en retrait du collège et de ses nuisances. Les nuisances seront alors limitées au flux de véhicules du personnel.

Par ailleurs, les logements de fonction sont implantés dans ce futur quartier de logement afin de s'y intégrer pleinement et d'être complètement autonomes au collège, en gardant tout de même un accès piéton.

Bien que le terrain réservé au collège n'offre pas la possibilité d'étaler le bâtiment en ayant des espaces extérieurs très vastes, notre projet s'intègre au site par une série de dispositifs issus d'une analyse de celui-ci et offrant des espaces extérieurs et intérieurs diversifiés, contribuant à la richesse de la vie au collège.

III - TRAITEMENT DES ESPACES EXTERIEURS ET INTERIEURS A L'ETABLISSEMENT.

A. LES ESPACES EXTERIEURS

Les espaces extérieurs du collège ont deux principaux rôles à jouer :

- ils doivent rendre le lieu accueillant, tant pour les jeunes qui auront à passer une bonne partie de leurs journées dans ce lieu, que pour les personnes extérieures qui ne doivent pas percevoir cette nouvelle construction comme un bâtiment étranger et parasite dans le paysage de la commune,
- Ils doivent participer au fonctionnement de l'établissement et peuvent même jouer un rôle éducatif, certes secondaire mais surtout, complémentaire.

Dans ce cadre, les espaces extérieurs du collège intercommunal de Montigny et Pecquencourt ont été étudiés pour qu'ils favorisent l'intégration du bâtiment dans le paysage actuel et futur de la commune, et l'intégration des jeunes dans ce lieu de vie spécifique.

1. L'intégration dans le "paysage communal"

Le collège est implanté en limite de la route départementale 25, axe majeur des échanges intercommunaux. Cette route est également le principal accès au collège et donc le premier support de découverte de l'établissement scolaire.

Le principe d'aménagement de la RD 25, avec son alignement d'arbres de part et d'autre de la chaussée, donne l'idée d'aménager en toute simplicité l'espace vert tampon en façade du collège. Suivant donc ce principe, un alignement de chênes (*Quercus robur*) vient épouser la ligne directrice de construction du collège.

Les autres lignes de l'architecture du bâtiment trouvent également un répondant dans le paysage au sol dans la plantation de massifs de lavandes, disposés en bandes régulières, entre la route et la construction.

C'est avec ce paysage et l'aménagement des abords du quai des autobus, que sont amorcées les arrivées sur l'entrée même du collège.

La végétation s'estompe alors, pour laisser la place à un traitement minéral adapté à l'usage de cet espace d'accueil.

2. L'intégration dans le fonctionnement du collège

Les surfaces minérales rencontrées au travers du site ont un double rôle à jouer. Elles doivent aider à la lecture du site et à la compréhension de son organisation, tout en offrant des surfaces faciles tant pour l'usage (confort, esthétisme, ...) que pour l'entretien.

Cette volonté entraîne l'usage d'un matériau principal dont la mise en œuvre, doit offrir en final une image valorisante de l'établissement.

Ainsi, des variantes d'enrobé se côtoient au travers du collège dans une recherche de variations de couleurs et textures qui s'harmonisent à la fois avec la construction et avec l'usage de chaque espace.

L'accueil : une trame rayonnante réconcilie le collège avec son environnement.

La cour de récréation : un jeu de textures et de couleurs sur l'enrobé permet d'animer l'ensemble de la cour (enrobé noir, enrobé rouge, enrobé gratté)

Le préau : le calepinage mis en œuvre est une reproduction au sol de la structure aérienne du préau et des allées qui y mènent.

3. L'intégration dans la vie du collégien

Un collège est un espace de vie pour les jeunes qui ont à passer de nombreuses heures par jours dans cet espace.

Pour des raisons de sécurité, le collège est également un espace "clos" dans lequel le collégien va évoluer. L'accompagnement végétal qui est fait dans les espaces extérieurs, se doit donc d'offrir une animation qui pour les jeunes peut devenir un atout privilégié qui leur fasse apprécier le site.

Une cour ombragée, des espaces de détente qui permettent aux jeunes de se retrouver en dehors des cours, un cadre paysager en arrière plan qui intimise le site, sont autant de points qui vont permettre aux jeunes de s'approprier le site en y trouvant des espaces accueillants et attractifs adaptés à leurs besoins et à la vie dans le collège.

Des bancs et des poubelles sont installés aux endroits stratégiques : dans la cour, près du terrain de sport, sous le préau, près du foyer et de la salle de permanences, et le long de la Demi-pension. Sur la façade du restaurant scolaire ainsi qu'autour des parties végétalisées près du foyer et de la permanence, les bancs sont maçonnés, tandis qu'ailleurs, ils sont juste ancrés au sol.

La végétation plantée est choisie parmi des essences indigènes. La présence de 3 Noisetiers de Byzance au milieu de la cours permet d'offrir des espaces ombragés (*Corylus colurna*, arbre de taille modeste et sans fructification).

Les arbres mis en place le long de la piste de sport, sont des arbres de plus grande envergure (*Aesculus hippocastanum* "Baumani" - Marronnier blanc, une essence sans fruit). L'éloignement par rapport au bâtiment du collège et l'espace disponible permet de planter cette essence, créant ainsi un arrière-plan verdoyant et une protection pour les logements de fonction.

4. L'intégration dans l'activité éducative

Le jardin pédagogique est un lieu privilégié, un micro espace créé en plein cœur du bâti, comme un espace de découverte de la variété et de la diversité des caractéristiques surprenantes de la flore.

Le thème principal développé est :

" La diversité dans les floraisons et les feuillages des végétaux, au fil des saisons".

Ainsi, au travers de la plantation de carrés de végétaux choisis en fonction de la couleur des fleurs, de la forme et de la teinte des feuillages, mais également en s'appliquant à trouver des plantes dont les floraisons s'échelonnent tout au long de l'année, la volonté est de créer un petit jardin attractif qui participe à l'éveil des jeunes.

Plus qu'une recherche de créer un arboretum de la flore essentiellement locale, le jardin pédagogique veut avant tout attirer les collégiens, pour qu'ils s'interrogent, pour qu'ils apprennent à observer tout ce qui les entoure, sans s'arrêter à ce que l'on appelle les "on dit" (notamment concernant les floraisons de la végétation que l'on dit n'exister qu'au printemps et être totalement inexistante en hiver, alors que cela est loin d'être vrai).

Le rôle de ce jardin thématique n'est pas de rappeler ce que peuvent voir ailleurs les jeunes, mais plutôt de susciter chez eux l'envie "d'en savoir plus" sur le monde naturel qui les entoure.

Les essences végétales sont donc nombreuses dans ce jardin. Les bruyères à la floraison hivernale, côtoient les arbustes dont les couleurs variées se succèdent avec les saisons (Genista lydia – genêt – Chaenomeles – Cognassier - etc.).

Les feuillages colorés (Spiraea 'Golflame' - spirée - Elaeagnus x ebbingei - arbuste persistant au feuillage argenté en dessous etc.), les bois teintés de couleurs vives (Cornus alba "Aurea" - Cornouiller au bois rouge vif en hiver - Cornus stolonifera "Flaviramea" - Cornouiller à bois jaune – etc.) sont autant de caractéristiques qu'il est intéressant de faire découvrir.

Les végétaux mis en place sont des arbustes qui ne demandent pas d'entretien spécifique si ce n'est de veiller à la propreté du jardin et à maîtriser la hauteur des végétaux lorsque certains commenceront à trop monter. Les hauteurs des végétaux n'excèdent toutefois pas 2 mètres maximum à l'âge adulte. Compte tenu des conditions de plantation (en patio) il est vraisemblable que la plupart d'entre eux n'atteindront jamais cette hauteur maximale.

C'est également dans ce sens qu'est développé l'usage des 3 principaux composants de noter paysage : la végétation (au travers des plantations), l'eau (par l'aménagement de petits bassins), le minéral (par l'aménagement de lignage de pierre naturelles du paysage), et le bois (par le caillebotis support de l'allée piétonne).

La présence de chacun d'eux offre non seulement la possibilité de circuler dans ce petit jardin, mais également d'offrir un micro-paysage attractif.

B. LES ESPACES INTERIEURS

Le traitement des espaces intérieurs témoigne du même souci de durabilité que dans les parties extérieures.

Ainsi, dans les parties courantes, les matériaux ont été choisis pour leur robustesse et leur facilité d'entretien. Une alliance délicate entre esthétique et pérennité, par l'intermédiaire des matériaux, des textures, des couleurs et des lumières, confèrera à ces espaces un caractère convivial et confortable.

1. Les circulations

Un soin particulier est apporté au traitement des ambiances dans les circulations qui distribuent les salles de cours :

- Les différences de largeurs créent un dynamisme dans les couloirs. Ils s'évasent et se resserrent et ôtent ainsi toute monotonie au parcours, tout en gardant leur fonction première, sans obstacle aux flux, notamment pour les croisements .
- Les circulations ne sont jamais aveugles. Nous avons travaillé des dispositifs qui permettent de toujours les éclairer naturellement.

Ainsi, côté route départementale, sur les deux niveaux, des failles vitrées en façade éclairent les couloirs. Grâce à un vitrage translucide, un halo lumineux ponctue le traitement des sols et des murs (béton lasuré et texturé sur les parois et carrelage au sol).

De l'autre côté du bâtiment, à l'étage, un bandeau diffuse une lumière zénithale, et au rez-de-chaussée la lumière pénètre aux extrémités du couloir.

- L'animation de ces espaces viendra aussi par des taches de couleurs vives sur les portes, répercutées au sol comme un jet de couleurs depuis l'intérieur des salles. De plus, ce traitement permet d'instaurer un code couleur qui distinguera les différents types d'enseignement.

Pour ces parties de transition, nous avons tenu à travailler dans toutes les dimensions : au sol, sur les murs, au plafond.

2. Le hall

Le hall d'entrée a notamment la vocation d'accueillir, d'orienter et de diriger dans les meilleures conditions les usagers ainsi que les visiteurs du collège.

Ainsi, nous nous sommes efforcés de nous y tenir en concevant un hall plaisant dans ses dimensions, sa luminosité, ses matériaux. Ou encore, en privilégiant la lisibilité des divers services du collège (administration, pôle vie scolaire, ...). Le traitement au sol ainsi que l'éclairage accompagnent les cheminements permettant ainsi une orientation aisée et rapide.

3. Les salles

En ce qui concerne les salles de classe, nous avons cherché à créer diverses ambiances suivant les types de cours qui y seront dispensés.

Déjà, leur situation (côté cour, côté jardin ou côté rue) et leur orientation différentes leur procurent des statuts différents. En complément de mesure, nous proposons de mettre en place un principe qui définit les couleurs, les matériaux, les mobiliers, les luminaires en fonction du type d'enseignement.

Nous nous sommes particulièrement penchés sur les salles d'Arts plastiques et de Musique. Il faut leur affecter des locaux agréables, propices à la création, à l'imagination : situés en position haute, ils offrent des volumes et un éclairage naturel généreux.

4. Le centre de documentation et d'informations :

Le centre de documentation et d'information se trouve être un des points clés d'un collège. Nous avons soigné ses traitements tant extérieurs qu'intérieurs afin de le mettre en valeur. Comme les autres équipements et espaces que nous avons souhaités identifiables de l'extérieur (CDI, salle polyvalente, salle informatique, foyer, salle de permanences, restaurant scolaire, les failles dans les circulations, ...), les parois extérieures du CDI sont en majeure partie traitées en vitrage Réglit. Ce produit donne une ambiance lumineuse intéressante, propice au calme et à la concentration, pour ce type de salle qui nécessite un bon éclairage naturel sans les désagréments d'un ensoleillement trop puissant.

Le CDI offre des ambiances variées :

- La zone de consultation et les espaces de travail, situés juste le long de la paroi courbe en Réglit, associent luminosité et vues cadrées agréables sur l'extérieur.
- Le coin détente et lecture, plus en retrait, profite d'un éclairage zénithal (ainsi que d'une vue en contre plongée sur le troisième étage)

Le traitement au sol indique les fonctions des espaces : rouge sur l'entrée, bleu sur la zone de détente, et gris anthracite sur les zones de travail.

L'aménagement intérieur du CDI fait en sorte que le documentaliste puisse tout surveiller de son poste.

En occultation du vitrage Réglit dans le CDI, dans la salle polyvalente et dans la salle informatique, nous proposons un simple système de rideaux colorés qui donnerait à voir de l'extérieur des halos de couleurs.

5. Salle polyvalente :

Elle est en position charnière dans le collège. Elle est d'utilisation facile et offre une réelle polyvalence dans la mesure où elle est bien placée (située au rez-de-chaussée, proche de l'entrée et de différents services), elle possède des dimensions bien proportionnées (adaptées à n'importe quel type d'activités), elle propose des ambiances diversifiées (une luminosité intéressante, une vue dégagée sur un jardin, une occultation totale, etc.)

6. Restaurant scolaire :

Nous avons souhaité créer une coupure entre le collège et la Demi-pension. Pour ce faire, nous l'avons placée à l'écart, séparée par un espace de transition (la cour).

Le restaurant scolaire offre un cadre idéal pour se détendre et déjeuner dans la convivialité :

- il est totalement ouvert sur l'extérieur,
- son volume est généreux et lumineux,
- les coloris, les matériaux et le mobilier seront choisis de telle sorte à faire changer les rationnaires d'environnement.

Ce sont là quelques exemples permettant d'apprécier l'orientation de notre travail dans le domaine.

IV – LE FONCTIONNEMENT GENERAL ET PEDAGOGIQUE

A. FONCTIONNEMENT GENERAL

Les accès au collège seront de quatre types :

- L'accès unique des élèves et des visiteurs (piétons et vélos, par voiture ou bus)
- Les accès des personnels, sans croisement avec l'entrée des élèves.
- L'accès de services par la cour de services
- Les accès individuels pour les logements de fonctions

Les élèves rentrent dans le collège par l'accès principal : après avoir passé la grille, le garage à vélos, ils traversent le hall , sous l'œil du gardien et des surveillants, afin de gagner la cour.

Le collège dispose de :

- 4 escaliers (dont 3 encloisonnés situés au centre et aux extrémités) pour accéder au 1^{er} étage.
- 1 escalier encloisonné pour desservir le 2^{ème} étage.
- 1 ascenseur permet l'accès à tous les niveaux aux personnes handicapées.
- Trois issues donnant sur la cour permettent de distribuer l'établissement.

Ces multiples accès sont prévus pour désengorger les flux des élèves aux heures de pointe.

L'accès destiné au personnel enseignant et administratif se situe à l'arrière. Du parking, il passe le portail, longe la Demi-Pension et arrive face à l'une des trois accès donnant sur la cour.

Le personnel administratif, médico-social dispose d'un accès supplémentaire qui amène directement du parvis extérieur vers les locaux qui leur sont attribués.

La cour de services est réservée aux utilisations de la cuisine et du personnel d'entretien. Cette cour est fermée et ne présente de nuisances ni pour les locaux d'enseignement ni pour le voisinage : elle est placée à l'écart des zones acoustiques sensibles.

Le concierge gère toutes les entrées et sorties, piétonnes et routières, du collège. Grâce à la situation de sa loge, à l'entrée principale, il peut surveiller directement ce qui se passe à l'extérieur (sur le parvis, devant la grille et le garage à vélos) mais aussi à l'intérieur (dans le hall). Un système de gestion centralisé lui permet également de garder un contact visuel permanent avec les autres accès (accès parking, accès cour de services, accès logements de fonction, etc.)

Sa loge ne se trouve pas directement reliée à son logement, mais un accès privilégié relie celui-ci aux locaux du personnel de services.

B. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

Il est simple et donc très lisible.

Le collège est constitué d'un noyau central autour duquel s'articulent deux ailes. Ce noyau s'avère être le cœur de l'établissement car il concentre les pièces maîtresses nécessaires à son fonctionnement :

Ces pièces maîtresses se répartissent sur deux niveaux, le R.d.C et le 1^{er} étage et comprennent :

- le pôle administratif. Il est situé au rez-de-chaussée, directement accessible depuis le hall d'accueil. Il possède sa propre circulation en liaison avec les locaux médico-sociaux,
- le pôle médico-social,
- le pôle vie scolaire : Egalement au rez-de-chaussée, il se trouve à l'interface des salles de cours, des espaces récréatifs et des services administratifs et médico-sociaux. Il regroupe les services qui régulent la vie du collégien (Bureaux des surveillants, du conseiller d'éducation, du tutorat, de la vie scolaire, local cartable, etc.) ainsi que les locaux d'activités qui rythment (le foyer, la salle de permanences, les clubs, etc.)
- le pôle culturel : La salle polyvalente et le site informatique sont placés au rez-de-chaussée, dans le prolongement du hall d'accueil afin d'être proche de l'entrée du collège (dans le cas d'utilisations en dehors du cadre du collège). Tandis que le CDI, se situe, non loin de là, à l'étage. Il occupe une position stratégique entre les salles de cours et à proximité directe du pôle des enseignants.
- Le pôle des enseignants : Situé au 1^{er} étage, il est à l'écart du passage et constitue donc une zone calme favorable à la concentration et à la réflexion. Sa position centrale dans le collège, en liaison directe avec le CDI ne peut être qu'avantageuse pour le personnel enseignant.

Les salles d'enseignement général ou spécialisé, quant à elles, sont réparties sur deux niveaux dans les deux ailes. Elles encadrent le CDI, point central permettant aux collégiens de compléter leurs connaissances. Elles sont desservies par des circulations bien proportionnées qui s'évasent lorsque cela est nécessaire afin d'éviter les engorgements.

Le troisième niveau de l'établissement abrite la zone consacrée aux salles d'art.

Le collège dispose de blocs sanitaires pour les élèves, placés de manière à pouvoir assurer un bon fonctionnement (tant en matière de surveillance que pour leur distribution) : un gros bloc au rez-de-chaussée, accessible à la fois de la cour et des circulations, un autre au premier étage, ainsi qu'un dernier du côté de la Demi-pension.

En cas d'accidents ou de catastrophes, il est prévu un nombre suffisant de sanitaires et de points d'eau afin de permettre un confinement éventuel.

Quant aux personnels, chaque zone qui leur est affectée possède des sanitaires séparés, hommes et femmes (c'est le cas pour le personnel administratif et médical, le personnel enseignant, le personnel d'entretien et celui de la demi-pension).

Le plateau EPS fonctionne avec la salle de sports : les vestiaires et sanitaires sont communs aux deux équipements. Cette salle est intégrée au collège mais garde son autonomie quant à son fonctionnement. Elle est accessible soit depuis l'intérieur de l'établissement soit depuis la cour.

La demi-pension se trouve dans le prolongement de l'aile nord ouest de l'établissement. L'accès des collégiens s'y fait soit depuis un couloir intérieur, soit depuis la cour et conduit directement devant la distribution du restaurant.

Un local à cartables est mis à leur disposition, positionné près du hall, immédiatement sur leur passage, à leur sortie des salles. Cette pièce leur permet de se débarrasser de leurs affaires pour aller déjeuner librement.

Les locaux de services sont proches des bâtiments d'enseignement tout en bénéficiant d'une totale autonomie. Leur positionnement permet d'éviter les nuisances (bruits, fumées, odeurs, etc.) Pour la cuisine, entre autres, elle est placée de telle manière à ce que les vents dominants ne renvoient pas les fumées et les odeurs vers le collège.

Les locaux principaux sont regroupés autour d'une cour qui les dessert (atelier du factotum, chaufferie, cuisine, etc.), tandis que plusieurs petits locaux d'entretien et de stockage sont répartis dans l'ensemble du collège.